



OUI consulter le règlement intérieur)  NON

**INSCRIPTION**

**1. INSCRIPTION REGULIERE ANNUELLE**

En cas d'inscription régulière, mettre une croix pour chaque jour et service choisis

JOUR	ATELIER THEMATIQUE *	ALAE	Heure de sortie		
			16 h	17 h	18 h
LUNDI					
MARDI					
JEUDI					
VENDREDI					

\* Les ateliers thématiques sont proposés par cycle de vacances à vacances dans le cadre d'un parcours éducatif tout au long de l'année. Il n'y a plus de choix possible.

**2. – INSCRIPTION OCCASIONNELLE**

**(uniquement accueil à l'ALAE) sous réserve des places disponibles**

Réserver auprès du service Education :

- par mail : courrier@ville-evian.fr (au plus tard, le dernier jour ouvré, la veille avant 9 h)
- en déposant un formulaire de demande de réservation au service Education ou dans la boîte aux lettres au plus tard la veille avant 9 h

**Pas de réservation par téléphone**

**FACTURATION ET REGLEMENTS**

Désignation du parent payeur à qui doit être adressée la facture :

.....

**Règlements :**

**Prélèvement mensuel automatique** (cocher la case. Remplir les formulaires correspondants à demander au service Education et joindre un RIB si première inscription au prélèvement automatique ou changement de coordonnées bancaires)

**Service en ligne (portail familles)**

Vous avez la possibilité de vous inscrire, de réserver ou de payer vos factures en ligne, sur le site Internet de la Ville d'Evian. Pour utiliser ce service, veuillez cocher la case ci-dessus et noter votre adresse mail.

Le service informatique créera votre compte et vous fera parvenir vos codes d'accès à votre adresse mail indiquée ci-dessous

\_\_\_\_\_ compte déjà créé OUI  NON

Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer un paiement dématérialisé, vous pouvez nous adresser un chèque ou vous rendre au service Education, 16 rue du Port pendant les horaires d'ouverture.

**Pièces à joindre obligatoirement : justificatif de domicile de moins de 3 mois et fiche sanitaire remplie**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du service périscolaire du soir et en accepte toutes les dispositions.

Date :

Signature :